

**Master MEEF**

**Métiers de l'Enseignement,  
de l'Éducation et de la Formation**

*parcours Mathématiques*

**2023 – 2024**

	Responsables pédagogiques	Responsables administratifs
INSPE	Arnaud Chadozeau <a href="mailto:arnaud.chadozeau@inspe-paris.fr">arnaud.chadozeau@inspe-paris.fr</a>	Service des études et de la vie étudiante (SEVE) <a href="mailto:scolarite@inspe-paris.fr">scolarite@inspe-paris.fr</a> En charge du parcours math. : <a href="mailto:farida.fdani@inspe-paris.fr">farida.fdani@inspe-paris.fr</a> Responsable du SEVE : <a href="mailto:juliette.hubert@inspe-paris.fr">juliette.hubert@inspe-paris.fr</a>
Sorbonne Université	Emmanuel Ferrand <a href="mailto:emmanuel.ferrand@sorbonne-universite.fr">emmanuel.ferrand@sorbonne-universite.fr</a>	Juliette Rasa Tour 14/15, 2ème étage pièce 204 <a href="mailto:juliette.rasa@sorbonne-universite.fr">juliette.rasa@sorbonne-universite.fr</a>
Université Paris Cité	David Mauger <a href="mailto:david.mauger@u-paris.fr">david.mauger@u-paris.fr</a>	Sandrine Pellé 01 57 27 65 44 Bât. Sophie Germain, bureau 1011 ( <i>durant les travaux</i> : Bât. Condorcet, bureau 387) <a href="mailto:sandrine.pelle@u-paris.fr">sandrine.pelle@u-paris.fr</a>

**Culture de l'éducation.** 30x3h / 9 ECTS / Responsable Nassira Hedjerassi

**Pratiques artistiques et culturelles.** 30h / 3 ECTS / Responsable Sarah Bisson

**Mathématiques discrètes.** 21x3h + 2h de khôle / 5 ECTS / Responsable Laurent Lazzarini

**Algèbre linéaire.** 21x3h + 2h de khôle / 4 ECTS / Responsable Yves Martinez-Maure

**Géométrie.** 21x3h + 2h de khôle / 5 ECTS / Responsable Emmanuel Ferrand

**Analyse.** 21x3h + 2h de khôle / 5 ECTS / Responsable Fabrice Vandebrouck

**Probabilités.** 21x3h + 2h de khôle / 4 ECTS / Responsable Pascale Nikolski

**Histoire.** 13x3h / 4 ECTS / Responsable Renaud Chorlay

**Langue vivante étrangère (Anglais).** 7x3h / 3 ECTS / Responsable Renaud Chorlay et Amélie di Fabio

**Stage et pratiques de recherche.** 5 semaines + 8x3h + 5 APP / 15 ECTS / Responsable  
Caroline Girardot

**Outils numériques.** 13x3h / 3 ECTS / Responsable Katia Odier

**Périodes de vacances.** Vacances d'automne du 30 octobre au 5 novembre

Vacances de Noël du 25 décembre au 7 janvier

Vacances d'hiver du 19 au 25 février

Vacances de printemps du 8 au 21 avril.

**Périodes de stage.** 2 semaines du 20 novembre au 2 décembre

+ 1 semaine du 15 au 20 janvier

+ 2 semaines du 25 mars au 6 avril

+ 5 séances d'Ateliers de Pratique Professionnelle (APP).

**Démarrage des UE.** Les UE sont annualisées. Elles démarrent en septembre, sauf les exceptions suivantes.

L'UE *Pratiques culturelles et artistiques* va démarrer pendant l'automne.

L'UE *Anglais* va démarrer plus tard dans l'année.

Les khôlles vont démarrer après la Toussaint.

**Fin des évaluations.** Le vendredi 31 mai.

- Les UE sont évaluées sous le régime du **contrôle continu**, donc sans session d'examen ni session de rattrapage.
- Les étudiants peuvent, en début d'année, faire une demande de **dispense de contrôle continu**. Si le responsable du parcours estime qu'une demande est justifiée, l'étudiant-e peut bénéficier dans certaines UE du régime du contrôle terminal, avec, le cas échéant, une session de rattrapage.
- L'UE d'*Anglais* n'est **pas compensable**. Un étudiant ayant déjà validé une UE de LVE dans une formation de niveau Master peut demander à valider cette UE par « **Validation des Acquis** ».
- Les autres UE ne sont compensables qu'au sein d'un même bloc. Ainsi les seules compensations possibles sont
  - entre les 2 UE du bloc 1 : *Culture de l'éducation* et *Pratiques artistiques et culturelles*
  - entre les 7 UE du bloc 2 : les 5 UE mixtes, *Histoire* et *Anglais*
- Les UE *culture de l'éducation*, *Pratiques artistiques et culturelles* et *Stage et pratiques de recherche* sont évaluées **par compétences**.
- Les UE *Culture de l'éducation* et *Pratiques artistiques et culturelles* sont **inter-degrés et interdisciplinaires**. Elles ne sont pas gérées par l'équipe des formateurs de mathématiques.



- <http://www.inspe-paris.fr>
- <http://eduscol.education.fr/>  
Site du ministère de l'éducation nationale où l'on trouve les programmes et autres documents ressources pour l'enseignement.
- <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>  
Autre site du ministère de l'éducation nationale où l'on trouve les informations sur les concours de recrutement d'enseignants.
- <http://publimath.irem.univ-mrs.fr/>  
*C'est la banque de ressources indispensable pour trouver des références de documents sur les mathématiques scolaires (depuis le manuel jusqu'à l'article de recherche en didactique, en passant par les brochures IREM et la littérature professionnelle). Beaucoup des ressources référencées sont aujourd'hui disponibles en ligne.*

**Le site du jury.** On y trouve les modalités, les programmes des concours, les énoncés et les rapports des sessions précédentes

→ <http://capes-math.org/>

**Assister aux Oraux.** *Les oraux sont publics. Il est possible d'y assister, en suivant les instructions publiées au mois de mai sur le site du jury et en se rendant à Nancy*

Merci de remplir le questionnaire en ligne

<https://framaforms.org/sondage-meef-maths-1662025397>

